



« SARL AGENCE COMMERCIALE DE REPRESENTATION GENERALE DE L'OUEST »

Société A Responsabilité Limitée

Au capital de 32 500 Euros

Siège social : 6 rue des Pampres

44830 – BOUAYE

RCS NANTES 433 651 270

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA
SARL AGENCE COMMERCIALE DE REPRESENTATION GENERALE DE L'OUEST
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

FIGURA SAS au capital de 64 080 € - RCS NANTES 341 781 334

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des Pays de la Loire

Société de Commissaires aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

3 allée Rose Valland – 44300 NANTES – Tél 02 40 40 58 58

155 Rue Edouard Branly – Zone de la Fouquetière – 44150 ANCENIS – Tél 02 40 83 05 98

www.figura-expert.fr

SARL AGENCE COMMERCIALE DE REPRESENTATION GENERALE DE L'OUEST

A l'Associé Unique,

En notre qualité, d'une part, de Commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de Commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'Associé Unique en date du 16 mars 2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du Commissaire aux Comptes sur la situation de la Société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- La société SARL AGENCE COMMERCIALE DE REPRESENTATION GENERALE DE L'OUEST a pour activité essentielle la représentation, la commercialisation et négoce de tous mobiliers et notamment d'aménagements urbains et tous produits électriques, notamment d'éclairage et prestations de services se rapportant à ces activités.
- Les derniers comptes annuels disponibles ont été établis au 31 décembre 2023.
- Ces comptes annuels qui n'a fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 1 649 K€ en progression de +23,9% par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice clos au 31 décembre 2022 qui atteignait 1 330 K€.
- Compte tenu d'une diminution du taux de marge commerciale qui est passé de 32,6% à 26,5%, le taux de marge brute globale est en retrait de -3,8 points par rapport à l'exercice précédent,

et s'établit à 58,9 %.

- Les autres achats et charges externes atteignent 184 K€ au 31 décembre 2023, en augmentation de +24 % par rapport à l'exercice précédent.
- La société dispose de 7 salariés. Le gérant est rémunéré dans la structure.
- Compte tenu de ces éléments, l'excédent brut d'exploitation est excédentaire au 31 décembre 2023 et atteint 280 K€, contre 226 K€ au 31 décembre 2022.
- Après dotations aux amortissements et transferts de charges, le résultat d'exploitation 283 K€ en progression de +45 K€ par rapport à l'exercice précédent.
- Le résultat financier est négligeable sur l'exercice clos en 2023 et le résultat exceptionnel comprend principalement un abandon de créance réalisé au profit de la société MOBILUM.
- L'impôt société atteint 73 K€ pour 2023 et le résultat net de la société atteint environ 128 K€, en diminution de -53 K€ par rapport à N-1.
- Au 31 décembre 2023, la société présente une trésorerie active excédentaire de 97 K€, en diminution par rapport à N-1 compte tenu d'une souscription de parts sociales auprès d'un établissement bancaire à hauteur de 133K€.
- Les capitaux propres atteignent environ 1 328 K€ au 31 décembre 2023 pour un capital social de 30,5 K€.
- L'endettement financier comprend un reliquat d'emprunt à hauteur de 113K€.

Mission de Commissaire à la Transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Conclusion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas eu connaissance de l'existence d'avantages particuliers.

Nantes, le 16 février 2024

SAS FIGURA

Arnaud BONRAISIN

Commissaire aux Comptes et à la Transformation

Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique